



8b

Demande d'inscription

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (BI) ET SECONDAIRE GENERAL CLASSES SUPERIEURES

Marquer d'une croix ☒ le choix qui convient

SECONDAIRE GENERAL

4^e 3^e 2^e 1^{re}

Section : **CM / CG**

Régime linguistique : **A** **F**

IG

SN

SO

PS

SECONDAIRE CLASSIQUE

Baccalauréat international

4^{ei} 3^{ei} 2^{eBI}



Lycée
Technique du
Centre

A la Direction du Lycée technique du Centre

1. Données concernant l'élève :

Nom :

Prénom :

Lieu de naissance :

Date de naissance :

Matricule nationale :

Caisse de maladie :

Nationalité :

Sexe : M : F :

Numéro de téléphone mobile de l'élève :

E-mail de l'élève :

Adresse : No et rue :

Code postal, localité :

Dernière classe fréquentée : dans l'établissement.....

Frère ou sœur dans le même établissement scolaire : oui non

Rang frères et sœurs de

1^{re} langue parlée

A joindre à la demande :

1. Une copie de tous **les bulletins à partir de la 5^e de la décision de promotion** et de **l'avis d'orientation de 5^e**.
2. Une copie de **la carte de sécurité sociale**

voir verso !

2. Données concernant la famille de l'élève :

Personne(s) investie(s) de l'autorité parentale : père mère tuteur/tutrice

Nom et prénom du père :
Profession :Tél.-mobile :
E-mail :
Nom et prénom de la mère :
Profession :Tél.-mobile :
E-mail :
No et rue :
Code postal, localité :Tél.-domicile :
(Autre adresse : à indiquer si les parents n'ont pas d'adresse commune)
Nom et prénom :

Nom et prénom du tuteur/de la tutrice :
Profession :Tél.-mobile :
Adresse : No et rue :
Code postal, localité :Tél.-domicile :
E-mail :

.....
Date

.....
Signature de l'élève

.....
Signature du/ de la responsable

Avec l'inscription au LTC, je donne mon accord de prendre des photos de l'élève pour la documentation interne et externe d'activités en rapport avec l'école.

**Cette demande est à remettre à la direction du LTC le 16, 17 ou 20
juillet 2026 au plus tard.**

Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves. Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école.

Données recueillies en vertu de l'article 3 (3) de la loi précitée.

Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère.

Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.